

PSYCHANALYSE EN ISRAËL

Afin de pouvoir exercer la psychanalyse en Israël, il faut impérativement faire partie de la Société Israélienne de Psychanalyse :

Comment devient-on membre de la Société Israélienne de Psychanalyse ?

Tout d'abord, il faut être :

- Médecin attestant de deux ans de spécialisation en psychiatrie ; seront préférés les candidats ayant achevé la première phase de leur spécialisation ;
- Psychologue clinicien après spécialisation (les psychologues cliniciens qui ont presque fini leur spécialisation peuvent également se présenter) ;
- Assistant social clinicien titulaire d'un Master et attestant de 5 années d'expérience supervisée dans une psychothérapie dynamique ;
- Psychologue éducatif avec 5 ans d'expérience dans une psychothérapie psychodynamique
- Thérapeute artistique titulaire d'un Master et attestant de 5 ans d'expérience dans une psychothérapie psychodynamique

Les candidats doivent obligatoirement suivre une psychothérapie orientée psychanalyse ou une psychanalyse avant le début du programme ou pendant les cours.

Admission :

Les candidats à l'admission doivent soumettre à l'Institut de Psychanalyse les documents suivants :

- Deux copies du questionnaire d'application
- Deux copies d'un CV personnel
- Deux copies d'un CV professionnel
- Deux lettres de recommandation ; deux copies de chaque
- Les frais d'inscription

Les candidats retenus seront soumis à deux entretiens. Les frais de chaque entretien seront établis par l'Institut.

Le déroulé des cours :

Les cours ont lieu une fois par semaine d'octobre à juin. Ils ont lieu à l'Institut Israélien de Psychanalyse à Jérusalem. Les sujets abordés sont les suivants : concepts basiques psychanalytiques sur le développement et la personnalité ; processus psychopathologiques dans les désordres de la personnalité ; compréhension psychanalytique de différents traitements techniques.

En plus des cours, les étudiants participent à deux ateliers sur des sujets spécialisés. Les étudiants sont invités aux conférences scientifiques de l'Institut.

Traitement et supervision :

Les étudiants sont invités à traiter des patients lors de psychothérapies individuelles, sous supervision, pendant toute la durée des cours. Le minimum requis est 8 heures de psychothérapie par semaine, avec au moins un patient suivi deux fois par semaine. Chaque étudiant est placé sous supervision individuelle, deux heures par semaine avec deux superviseurs différents qui sont approuvés pour le programme. Les superviseurs sont membres de l'Institut de Psychanalyse ou sont des candidats seniors à l'Institut de Psychanalyse. La supervision doit durer pendant toute l'année de formation. Au moins l'un des superviseurs doit travailler en-dehors du lieu de travail du candidat.